

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « AMEN BANK » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 27 avril 2023

A partir du 12 octobre 2023,

- Les **26 481 000** actions anciennes de la société « **Amen Bank** » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : AB23
 - Code ISIN : TNMY01P21QP7
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **3 783 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour sept (07) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.